

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15/10/2024

DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET VILLE 2024

N° 2024-068

Le Conseil municipal légalement convoqué le 08/10/2024, s'est réuni le 15/10/2024 à 20h05, sous la présidence de Monsieur Olivier THOMAS, Maire de Marcoussis, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Marcoussis.

Etaient présent.e.s sur 29 conseiller.ère.s : 20

M. Olivier Thomas, Mme Sonia Roisin, Mme Emmanuelle Grèze, M. Sylvain Legrand, Mme Sandrine Boète, Mme Catherine Delaitre, Mme Laurence Amichaux, M. Sébastien Bouet, Mme Arlette Bourdelot, Mme Natacha El Hayek, Mme Joane Besse, M. Patrick Mouchelin, Mme Emmanuelle Pic, M. Jérôme Plateau, Mme Hébé Pouchou, Mme Katia Robert-Hautemulle, M. Damien Rousseau, M. Christophe Royer, M. Enzo Sodano, M. Jules Thomas.

20 présent.e.s formant la majorité des membres en exercice.

Absent.e.s excusé.e.s ayant donné procuration : 9

M. Jérôme Cauët à Mme Catherine Delaitre
M. Alexandre Bussière à Mme Katia Robert-Hautemulle
M. Gilles Guillaume à M. Enzo Sodano
M. Frédéric Baby Marinpouy à Mme Arlette Bourdelot
Mme Justine Giagnoni à Mme Natacha El Hayek
Mme Laure Gibou à Mme Laurence Amichaux
M. Sébastien Le Ferrec à Mme Sandrine Boète
M. Jean-Marc Payen à M. Jérôme Plateau
Mme Cécile Revoyre à M. Olivier Thomas

Absent.e :

Aucun.

Nombre de votant.e.s : 29

M. Enzo Sodano a été désigné Secrétaire de Séance

Rapporteur : Monsieur Damien ROUSSEAU

VU l'article L1612-11, les articles L2311-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal n°2024-014 en date du 27 février 2024 approuvant le Rapport d'Orientation Budgétaire 2024 de la Ville ;

VU la délibération du Conseil Municipal n°2024-025 en date du 28 mars 2024 approuvant le Budget Primitif 2024 de la Ville ;

VU la délibération du Conseil Municipal n°2024-051 en date du 25 juin 2024 approuvant la décision modificative n°1 de la Ville ;

CONSIDERANT la nécessité d'ajuster le budget de la Ville au plus près des dépenses et recettes réalisées ;

Le Conseil municipal, après avoir voté par chapitre à l'unanimité :

- VOTE la décision modificative n°2 du budget ville 2024 comme indiqué ci-dessous (vote par chapitre) :

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre	BP	Décision modificative	Budget modifié	Vote
011 : Charges à caractère général	4 749 944,76	104 737,59	4 854 682,35	à l'unanimité
012 : Charges de personnel	12 498 071,17	29 000,00	12 527 071,17	à l'unanimité
014 : Atténuations de produits	846 641,45	- 123 792,00	722 849,45	à l'unanimité
65 : Autres charges de gestion courante	541 811,81	4 392,02	546 203,83	à l'unanimité
68 : Dotations aux provisions, dépréciations	-	30 690,00	30 690,00	à l'unanimité
042 : Opérations ordre entre sections	1 217 631,22	249,70	1 217 880,92	à l'unanimité
total		45 277,31		

Recettes de fonctionnement :

Chapitre	BP	Décision modificative	Budget modifié	Vote
013 : Atténuations de charges	186 401,60	74 131,00	260 532,60	à l'unanimité
70 : prod. Services, domaine, ventes diverses	1 642 448,63	6 361,00	1 648 809,63	à l'unanimité
731 : Fiscalité locale	11 438 126,00	- 50 000,00	11 388 126,00	à l'unanimité
74 : Dotations et participations	1 761 918,45	- 22 600,92	1 739 317,53	à l'unanimité
75 : Autres produits de gestion courante	199 818,85	44,43	199 863,28	à l'unanimité
76 : Produits financiers	-	4,80	4,80	à l'unanimité
78 : Reprises amort. Dépréciations prov.	-	12 040,00	12 040,00	à l'unanimité
042 : Opérations ordre transf. Entre sections	7 198,56	25 297,00	32 495,56	à l'unanimité
total		45 277,31		

Chapitre	BP	Décision modificative	Budget modifié	Vote
20 : Immobilisations incorporelles	269 575,14	- 21 860,00	247 715,14	à l'unanimité
204 : Sub d'équipement versées	128 097,41	1 276,88	129 374,29	à l'unanimité
21 : Immobilisations corporelles	5 560 414,86	177 920,74	5 738 335,60	à l'unanimité
23 : Immobilisations en cours	2 729 165,20	764,25	2 729 929,45	à l'unanimité
040 : Opérations ordre entre sections	7 198,56	25 297,00	32 495,56	à l'unanimité
041 : Opérations patrimoniales	357 540,00	510 647,50	868 187,50	à l'unanimité
total		694 046,37		

Recettes d'investissement :

Chapitre	BP	Décision modificative	Budget modifié	Vote
10 : dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	849 760,83	50 239,17	900 000,00	à l'unanimité
13 : Subventions d'investissement	2 679 078,47	132 910,00	2 811 988,47	à l'unanimité
040 : opérations ordre entre sections	1 217 631,22	249,70	1 217 880,92	à l'unanimité
041 : opérations patrimoniales	357 540,00	510 647,50	868 187,50	à l'unanimité
total		694 046,37		

DIT que la présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Le Maire,
Monsieur Olivier THOMAS



